

Présidence

Dossier suivi par

Florence BRON

Tél. 04.74.45.47.04

florence.bron@ain.chambagri.fr

Nos réf. I:\1-
Bureautique\07_Territoire_Dvlppt_local
\0702_Urbanisme\01\070204_Procédur
res_urba\Documents_urba\PLU\SERV
AS\Modif_Rev°\LH_modif.SERVAS(MS
1)2021.doc

Chambre d'Agriculture de l'Ain

4 avenue du Champ de foire

BP 84

01003 Bourg en Bresse

Tél : 04 74 45 47 43

COURRIER ARRIVÉ

12 MARS 2021

Mairie de SERVAS 01960

MAIRIE DE SERVAS
1 ROUTE DE BOURG
01960 SERVAS

Bourg-en-Bresse, le 9 mars 2021

Objet : Modification simplifiée n°1 du PLU

- AVIS -

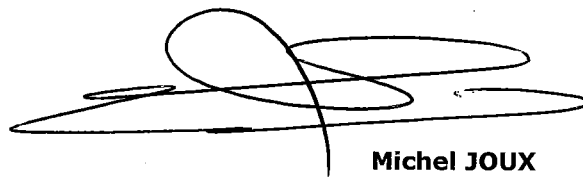
Monsieur le Maire,

Par un courrier réceptionné dans nos services le 15 février 2021 et conformément à l'article L.153-40 du Code de l'urbanisme, vous sollicitez notre avis sur le projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Servas, suite à votre arrêté du 16 novembre 2020. Nous vous en remercions.

Au titre des personnes publiques associées à cette modification simplifiée, nous vous informons que ces dispositions ne suscitent aucune observation de notre part. Nous formulons donc un **avis favorable** sur ce dossier.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président



Michel JOUX